

Conseil d'administration
ENSAG-UGA
Séance du 25 juin 2026

Délibération n°
DEL-2026-0625-7

Nombre de membres	: 20
Membres en exercice	: 19
Quorum début de Séance : 16	
Membres présents	: 08
Membres représentés	: 04
Membre(s) ne prenant pas part au vote	: 00
Nombre de votants	: 12
Voix favorables	: 09
Voix défavorables	: 00
Abstention	: 03

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin à quatorze heures, le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :

5.1 Règlement Intérieur ENSAG-UGA_Actualisation

Membres présents

DUBUS Nicolas,
VETTORELLO Jean-Pierre,
BARDOS Sylvia,
HANRY Camille,
FEUTREN Alexandre,
PROMAYON Seamus,
PAGIRAS Camille
RANÇON Blandine,

Membres représentés

DEPOLLIER Guy (pouvoir à Jean-Pierre Vettorello),
LAJARGE Romain (pouvoir à Nicolas Dubus),
VEILLEROT Marianne (pouvoir à Camille Hanry),
POBÉ Pascaline (pouvoir à Blandine Rançon),

Membres excusés

BRESSY Vincent, (à partir de 16h50)
HUGELÉ Fabrice,
LAKHNECH Yassine (à partir de 15h30),
MANOLA Théa (à partir de 17h25),
MOCELLIN Raphael,
ROUEDE Emmanuel,
TIXIER Nicolas (à partir de 17h25),



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délibération n°7 relative au Règlement Intérieur de l'ENSAG-UGA

- Vu le décret 2018-109 du 15 février 2018, article 8.I.5
- Vu la délibération du 11 décembre 2025
- Vu l'avis favorable du CSA lors de la séance du 02 juin 2026
- Vu le document de séance « ENSAG.Règlement intérieur.2026-06-25 »
- Vu la présentation faite en séance du Conseil d'Administration de ce jour,

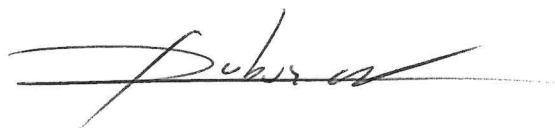
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration

Adopte à la majorité le règlement intérieur de l'ENSAG-UGA présenté ce jour,

Fait le 25 juin 2026

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*